

Dans le Sud Vendée, les maisons se fissurent

Avec la sécheresse, de nombreuses maisons se sont fissurées cet été dans le Marais poitevin. Les propriétaires et élus locaux espèrent la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



René Froment, maire de Sainte-Radégonde-des-Noyers, souhaite que l'Etat reconnaisse l'état de catastrophe naturelle. | PHOTO : OUEST-FRANCE

À cause du phénomène de retrait et de gonflement des sols, de nombreuses habitations de plusieurs communes du Marais poitevin commencent à voir apparaître de grosses fissures à l'extérieur comme à l'intérieur. À Sainte-Radégonde-des-Noyers, une vingtaine d'habitations ont pour le moment été recensées. Si le phénomène n'est pas nouveau, il s'est pourtant accéléré cet été avec la sécheresse. « Depuis 1991, la commune s'assèche en profondeur, expose René Froment, maire de Sainte-Radégonde-des-Noyers. On voit clairement un phénomène d'assèchement de l'argile qui met en péril les demeures construites dans les marais. Ce sont pour la plupart des vieilles fermes du XIX^e transformées en habitation. À l'époque, il y avait peu de fondations sous les maisons et surtout il n'y avait pas autant de contraintes comparé à aujourd'hui. »

« Il ne faudrait pas oublier les petites communes rurales »

Déjà en 2016, le maire de Sainte-Radégonde-des-Noyers avait réclamé la



Les deux gîtes de pêche centenaires, patrimoine de la commune de Sainte-Radégonde-des-Noyers, sont eux aussi très endommagés par des fissures survenues à cause de la sécheresse. | PHOTO : OUEST-FRANCE

reconnaissance de catastrophe naturelle, en vain. La mairie – comme d'autres communes du Sud Vendée – avait finalement porté cette affaire au tribunal en attaquant l'État mais a fini par être déboutée. En 2017, de nouvelles fissures étaient apparues. Les dossiers d'indemnisations sont pour l'heure toujours à l'étude. Face à cette « situation préoccupante » le maire souhaite alerter une nouvelle fois. « On est vraiment inquiets. Plusieurs maisons sont touchées par de grosses fissures et on se demande même pour certains si le toit ne va pas leur tomber sur la tête », s'alarme-t-il.

Sans reconnaissance de catastrophe naturelle, le maire craint que les travaux ne puissent être effectués par les propriétaires des biens. « C'est

vraiment un gros tracas pour les habitants. On a des maisons qui sont invendables voire irréparables pour celles qui sont le plus touchées, souligne-t-il. Ils ne vont pas faire un crédit pour pouvoir réparer leur maison ! »

Deux gîtes de pêches centenaires, patrimoines de la commune, sont eux aussi touchés. « Ils abritaient autrefois les éclusiers et éclusières. C'est un témoignage important de l'histoire de la commune, rappelle le maire. Mais vu l'ampleur des travaux et le coût que cela va représenter, c'est peut-être un patrimoine de la commune qui risque de disparaître... »

René Froment voudrait aujourd'hui que l'Association des maires de Vendée, ainsi que le préfet de Vendée et le ministère de l'Intérieur compétant

pour procéder à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, se saisissent du dossier. « Quand on voit ce qu'il s'est passé en Guadeloupe, à Vaison-la-Romaine, bien sûr c'est impressionnant et ça a tout lieu d'être classé en catastrophe naturelle. Mais il ne faudrait pas, pour autant, oublier les petites communes rurales. »

Pour tenter d'élever la voix et obtenir gain de cause, le maire souhaiterait se regrouper avec d'autres communes comme La Réorthe ou La Taillée qui sont, elles aussi, touchées par ce phénomène. « Il faut qu'on se regroupe pour être plus forts ensemble. »

Dossier préparé par Marie PETIT.

Des maires favorables au rassemblement



Magalie Grolleau. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Trois questions à...

Judicaël Lamy, maire de La Taillée, et Magalie Grolleau, maire de La Réorthe.

Quelle est la situation dans vos communes ?

Judicaël Lamy : Comme dans d'autres communes du Marais poitevin où les maisons sont bâties sur un sol argileux, les conditions se dégradent à La Taillée. C'est un phénomène qui n'est pas nouveau mais qui s'intensifie depuis une dizaine d'années.

Des fissures sont apparues sur plusieurs maisons, une quinzaine pour le moment à ma connaissance, mais aussi sur les routes. Les réseaux de voiries sont complètement déchirés. C'est un vrai souci surtout dans le contexte actuel où nous devons faire attention aux dépenses.

Magalie Grolleau : A La Réorthe, pour le moment seuls trois cas ont été recensés. Aujourd'hui, nous en sommes plutôt à l'état de collecte. Nous avons diffusé une information pour expliciter aux administrés la façon de procéder une fois les assurances prévenues. Ils ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour remplir leur dossier.



Judicaël Lamy. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

René Froment, appelle les maires à s'associer. Qu'en pensez-vous ?

J. L. : Il a raison. Chacun prépare son dossier dans sa mairie. Aujourd'hui, le fait de se rassembler, me semble la façon la plus logique de faire bloc et que soit reconnu l'état de catastrophe naturelle. Quand on voit les dégâts dans toutes les communes, il y a urgence.

M. G. : À la fin de l'année ou au début d'année prochaine, quand la collecte sera effective dans le territoire, on a plutôt intérêt à être dans la concertation et la collégialité pour mieux argumenter sur ces sujets, ne serait-ce déjà qu'au niveau du territoire de la communauté de communes.

Comment envisagez-vous la suite ?

J. L. : S'il n'y a pas encore à ma connaissance de maisons en péril imminent, chez nous certaines comportent des fissures vraiment conséquentes. Plusieurs habitants ont reçu des conseils de professionnels, ce qui a pu les rassurer. Tout le monde est très attaché à sa maison, personne n'a actuellement l'intention de partir. Cependant on ne peut pas s'empêcher d'être inquiets quand on voit que les dernières demandes de reconnaissance de catastrophe naturelle n'ont pas abouti...

Enregistrer l'image

Copier l'image

Inspecter

« On ne peut s'empêcher de vivre avec la peur que tout s'effondre... »

À Sainte-Radégonde-des-Noyers, l'habitation du couple Roux est la plus impactée de celles que nous avons visitées. Lionel et Nathalie y vivent depuis 2014. « C'est une belle maison. On était très contents de venir s'installer ici. Notre maison on l'aime mais aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de vivre avec la peur que tout s'effondre... »

Préoccupé Lionel Roux, nous fait visiter d'abord l'extérieur de son habitation. « On a eu les premières fissures en 2016 et 2017. Elles étaient infimes, toutes fines, explique-t-il. Aujourd'hui, de nouvelles, beaucoup plus importantes, sont apparues. »

En faisant le tour de la maison, Lionel Roux ne sait plus où donner de la tête tant les dégâts sont importants à chaque recoin. Le sol devant la maison, remis à niveau en 2017, s'affaisse aujourd'hui. « Regardez ! Ici la terrasse est fissurée, là, elle est complètement fracturée en deux. Le pignon de la chambre ne tient plus. Nous n'avons plus d'isolation ni thermique ni phonique. L'escalier extérieur s'enfoncé et provoque des fuites d'eau dans le garage... », énumère-t-il arrivé derrière l'édifice.



Lionel et Nathalie Roux vivent à Sainte-Radégonde-des-Noyers. Leur maison a été lourdement touchée cet été par les fissures causées par la sécheresse.

PHOTO : QUEST-FRANCE

re-t-il arrivé derrière l'édifice.

Sur le côté, le mur de la buanderie ne tient quant à lui que grâce aux poutres et étais de maçon installés par le couple.

À l'intérieur, les dégâts sont tout aussi impressionnants. Arrivés dans la pièce à vivre, le sol donne l'impression

que la maison est coupée en deux. « Avant le sol entre la cuisine et le salon était à niveau. Aujourd'hui, le parquet est au-dessus du carrelage. Le sol est descendu de 6 ou 7 cm. » Dans la cuisine, le mouvement de la maison a complètement écartelé et penché les meubles d'une

cuisine pourtant récente.

Plus loin, dans la salle de bain, le sol bascule sur la droite. Impossible de se tenir droit. Calfeutré derrière une serviette de bain, le mur en pierres, fissuré, laisse entrevoir l'extérieur. « Si on se met de l'autre côté, on peut limite se saluer, se désolé Lionel Roux avant de remettre sa serviette. On essaie de cacher la misère comme on peut... »

Face à ces mouvements perpétuels, le couple s'inquiète. « On a encore un crédit sur les bras jusqu'en 2030. Là, pour pouvoir refaire intégralement l'intérieur et l'extérieur il y en a pour environ 300 000 €. Alors comment faire ? »

Leur maison n'est pas uniquement leur lieu de vie, c'est aussi le lieu de travail de Nathalie, assistante maternelle. « Cette situation nous fait vraiment peur car du jour au lendemain je peux aussi me retrouver sans travail », confie-t-elle. Une situation qui a trop tardé pour eux. « On espère que cet état de catastrophe naturelle sera reconnu et rapidement. On ne peut pas vivre avec une épée de Damoclès comme ça au-dessus de la tête. »



La sécheresse a causé d'importantes fissures dans la maison de Lionel et Nathalie Roux. À tel point que plusieurs endroits s'affaissent.

PHOTO : QUEST-FRANCE

Véronique Bessus : « Cet été tout s'est accéléré »

« Si on voit apparaître des petites fissures depuis deux ou trois ans, cet été tout s'est accéléré. Certaines se sont élargies et d'autres sont apparues. À côté du garage, nous en avons une qui part du sol jusqu'au toit. On en a aussi une à l'intérieur qui prend le sens de la largeur. On se demande tous si les assurances vont prendre quelque chose en charge et sinon, comment faire pour réparer notre maison. On a eu beau essayer de mettre un peu de mousse pour tenter de combler une fissure extérieure, on voit bien que ça ne contre en rien ces brèches. »



Véronique Bessus à Sainte-Radégonde-des-Noyers.

PHOTO : QUEST-FRANCE

Cyrille Carbonnet : « Le projet d'une vie remis en cause »

« C'est le projet d'une vie qui est remis en cause... On était très bien ici mais aujourd'hui on se demande si on peut vraiment rester chez nous sans craindre que ça ne s'effondre... Déjà en 2017, nous avons eu des premières fissures, notamment au niveau de l'annexe dans le fond du jardin. Notre dossier est d'ailleurs toujours à l'étude. Mais cet été, on a vu apparaître de nouvelles fissures encore plus importantes. À l'intérieur, la maison a tellement bougé que les portes ne se ferment plus. Je faisais auparavant gîtes et chambres d'hôtes. Je continue de louer de temps en temps mais aujourd'hui cette activité est beaucoup plus compliquée, car si je dois louer il y a certaines pièces comme l'annexe, que je dois interdire. »

Je vis avec la peur que ça s'effondre. Pour tout avouer, j'ai même retiré un caisson de basse à la maison de peur que les vibrations n'accroissent le pro-



Cyrille Carbonnet est lui aussi touché par les fissures dans sa maison de Sainte-Radégonde-des-Noyers.

PHOTO : QUEST-FRANCE



blème. Tous les jours on regarde, on scrute toute la maison à l'intérieur comme à l'extérieur. Et tous les deux ou trois jours on voit une évolution. À notre retour de vacances, à la mi-août, on a notamment remarqué qu'une

des fissures s'était ouverte d'un bon centimètre en à peine un mois. Ce qui nous inquiète fortement pour la suite... On aimerait que ça avance pour pouvoir faire les travaux rapidement afin de sécuriser la maison. »

Patrick et Guillemette Roy : « Encore de nouvelles fissures »

« Notre maison date de 1827 et nous y sommes depuis 2003. On a vu apparaître les premières fissures vers mai juin 2022. La première, était vraiment toute petite. Depuis, elle s'est agrandie et a fendillé un mur porteur de la maison. On a aussi le sol qui s'enfoncé par endroits, ce qui ajoute une impression d'instabilité. Pour dire les choses clairement, on a vraiment l'impression que la maison bouge. »

Cet été, les choses se sont accélérées. On a vu apparaître de nouvelles ouvertures. Depuis, chaque jour ou presque on fait une sorte de petit état des lieux. Malheureusement, on découvre de nouvelles fissures à chaque fois. Dans les couloirs, la salle de bain, la cuisine... Celles déjà bien visibles s'écartent et s'agrandissent. À l'extérieur, la chappe a même fini par s'écartier totalement du mur de la maison. On ne sait plus vraiment quoi faire... On espère que l'état de catastrophe naturelle puisse être reconnu



Chaque jour ou presque, Patrick et Guillemette Roy découvrent de nouvelles fissures dans leur maison de Sainte-Radégonde-des-Noyers.

PHOTO : QUEST-FRANCE

pour pouvoir faire des travaux et dégrade. Sinon ça risque d'être compliqué... »